

## **PLAN DE LA FORMATION du lundi 19 septembre 2016**

Lieu : Maison de l'Avocat, 200 av. Maréchal LECLERC, 73000 CHAMBÉRY.

Formateurs :

- Me Frédéric MEY, greffier associé du Tribunal de Commerce de Chambéry,
- Me Sami MADJERI, avocat,
- Mme Karen ROUACH, formatrice Infogreffe.

L'objectif de la formation est de permettre aux avocats et/ou leurs collaborateurs d'utiliser les outils de dématérialisation mis en place par les greffes des tribunaux de commerce.

Il s'agit de l'usage du RPVA-TC/i-greffes (Réseau Privé Virtuel des Avocats) concernant la communication avec les juridictions commerciales et du dépôt en ligne des comptes annuels.

La formation concernant le RPVA-TC/i-greffes sera organisée en trois sessions identiques, d'environ 1h30, dans la limite d'une vingtaine de participants par session.

- de 9h30 à 11h00 : RPVA-TC/i-greffes
  - ✓ accès au service et inscription auprès d'une juridiction,
  - ✓ enregistrement et suivi d'une demande d'enrôlement,
  - ✓ saisie et suivi d'une demande de renvoi,
  - ✓ transmission de conclusions,
  - ✓ consultation du calendrier des audiences,
  - ✓ consultation d'une affaire et des documents rattachés à l'affaire,
  - ✓ Portail Infogreffe : surveillance d'une entreprise.
- de 11h15 à 12h30 : RCS - Les comptes annuels
  - ✓ accès au service de dépôt en ligne des comptes annuels,
  - ✓ enregistrement d'un ou plusieurs dépôts de comptes annuels,
  - ✓ suivi du dépôt des comptes annuels et récupération en ligne de la facture et du certificat.
- de 14h00 à 15h30 : RPVA-TC/i-greffes
  - ✓ confer programme ci-dessus

*NB : cette formation sera éventuellement remplacée par une formation sur les formalités en ligne au R.C.S. si celle sur le RPVA-TC/i-greffes devait réunir un nombre insuffisant de participants*

- de 16h00 à 17h30 : RPVA-TC/i-greffes
  - ✓ confer programme ci-dessus